

## ARRÊTÉS SPÉCIAUX

*Extraits d'arrêtés pris en 1941 concernant les mines*

Arrêté du 24 décembre 1940 (*Moniteur* du 12 janvier 1941) autorisant la Société anonyme des Charbonnages d'Hensies-Pommerœul à réduire de 25 à 10 mètres l'espace de sa concession du « Nord de Quiévrain », le long de la frontière franco-belge.

Arrêté du 21 janvier 1941 autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Bonnier, à Grâce-Berleur, à occuper, pour les besoins de son exploitation, une parcelle de terrain sise dans la commune de Grâce-Berleur.

Arrêté du 7 mars 1941 autorisant la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye, à Ougrée, à prendre à bail, et la Société nouvelle des Charbonnages du Levant de Mons à amodier à la première société, la concession des mines de houille du « Levant de Mons ».

La première société est, en outre, autorisée à rompre les espaces séparant la concession de « Bray » dont elle est propriétaire, de la concession du « Levant de Mons ».

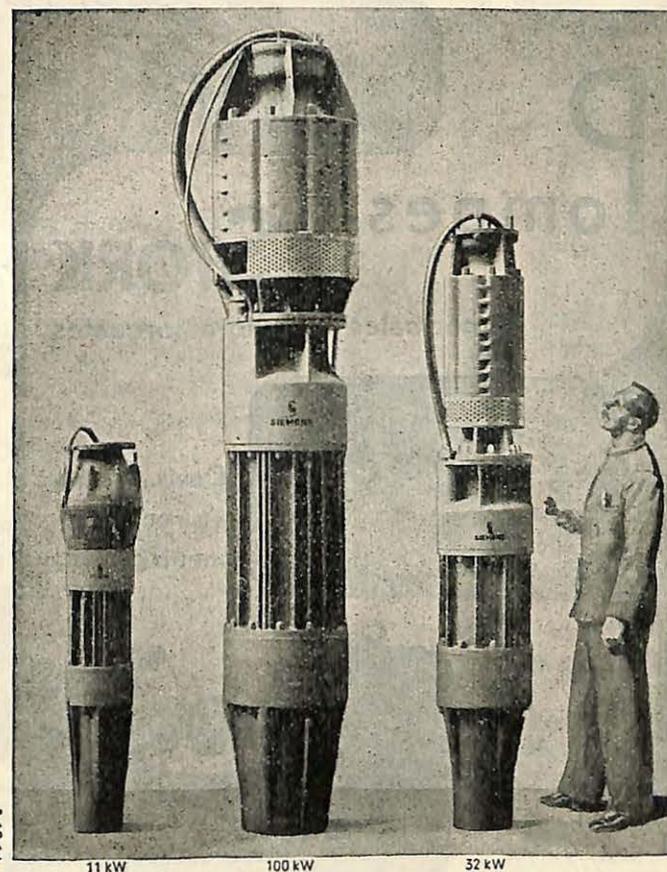
Arrêté du 14 avril 1941 autorisant la Société anonyme des Charbonnages Elisabeth, à Auvelais, à déroger à la clause reprise à l'article 4 du cahier des charges réglant l'exploitation de sa concession de mines de houille de « Baulet ».

Arrêté du 15 avril 1941 autorisant la Société anonyme des Charbonnages du Grand-Mambourg-Sablonnière dite « Pays de Liège » (en liquidation) à Montignies-sur-Sambre, à céder sa concession de mines de houille du « Grand Mambourg



SIEMENS

# Pompes Immersibles



Pour tous débits et pressions

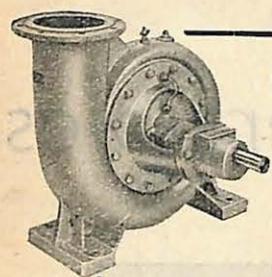
Pour toutes les profondeurs d'immersion

*Une expérience de plusieurs années dans différents cas d'application assure un service irréprochable.*

SOCIÉTÉ ANONYME SIEMENS

DEPARTEMENT SIEMENS SCHUCKERT

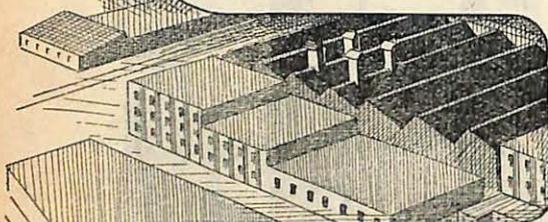
116. CHAUSSÉE DE CHARLEROI, BRUXELLES - TÉLÉPHONE 37.31.00



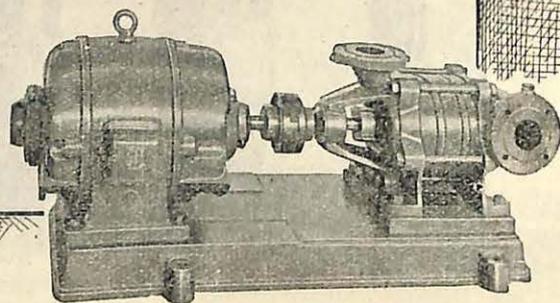
**POUR CHAQUE  
INDUSTRIE**  
livrable de stock

**P**  
**ompes**  
**STORK**

normales et auto-amorçantes



Devis, visites  
et renseignements gratuits



**POMPES CENTRIFUGES** de 1000 à 600.000 Litres/minute.  
—— **A PISTON A DOUBLE EFFET.**  
—— **SPÉCIALES POUR ACIDES ET LIQUIDES VISQUEUX.**

et Bonne Espérance » à la Société anonyme des Charbonnages Elisabeth, à Auvélais.

Arrêté du 15 mai 1941 autorisant la Société anonyme des Hauts-Fourneaux, Fonderies et Minières de Musson (en liquidation), à Musson, à céder à la Société anonyme Minière et Métallurgique de Musson et Halanzy, à Saint-Josse-ten-Noode, les concessions de mines de fer de « Grand Bois », à Musson, et des « Choerys », à Halanzy.

Arrêté du 8 juillet 1941 accordant à la Société anonyme des Charbonnages Réunis de Roton-Farciennes et Oignies-Aiseau, à Tamines, à titre d'extension de sa concession de « Falisolle », par adjonction de territoire à territoire, concession de mines de houille gisant sous partie des communes d'Auvélais, Arsimont et Aisemont.

Cette société est, en outre, autorisée à rompre les esportes le long des limites qui séparent la concession actuelle de « Falisolle » de l'extension.

La dite société est enfin autorisée à réunir en une seule les deux concessions de « Falisolle » et d'« Oignies-Aiseau » qui lui appartiennent, concession qui sera dénommée « Concession de Falisolle et Oignies-Aiseau ».

Arrêté du 2 août 1941 autorisant la Société anonyme du Charbonnage d'Ormont (en liquidation) à renoncer à sa concession de mines de houille d'« Ormont ».

Arrêté du 23 octobre 1941 accordant à la Société anonyme « Société charbonnière de Rouvroy », à titre d'extension de sa concession de « Stud Rouvroy », par adjonction de territoire à territoire, concession de mines de houille d'une étendue de 61 hect. 68 ares gisant sous la commune de Bonneville.

Cette société est, en outre, autorisée à supprimer les esportes entre les points N et F de la limite actuelle, mais devra con-

server, le long et à l'intérieur de la nouvelle limite NDGF une esponge de 10 mètres d'épaisseur.

Arrêté du 20 décembre 1941 accordant à la Société anonyme « Charbonnages Limbourg-Meuse », à Bruxelles, à titre d'extension de sa concession de mines de houille de « Sainte-Barbe et Guillaume Lambert », concession du territoire de 53 hectares environ s'étendant sous diverses communes, et ayant pour effet de reporter du côté Est la limite actuelle de la concession à la frontière du pays.

Arrêté du 20 décembre 1941 autorisant la Société anonyme des Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Sainte-Aldegonde et Genck à occuper, pour les besoins de son exploitation, la parcelle de terrain sise à Haine-Saint-Paul, d'une contenance de 10 ares 78 centiares 65 dm<sup>2</sup> et constituant une partie de la parcelle cadastrée n° 164a, Section B.

Arrêté du 30 décembre 1941 autorisant la Société anonyme des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons, à Boussu, propriétaire de la concession de mines de houille de « Belle-Vue, Baisieux et Boussu », et la Société anonyme des Charbonnages d'Hensies-Pommerœul, à Bruxelles, propriétaire des concessions réunies de « Hensies-Pommerœul » et du Nord de Quiévrain », à rectifier les limites de ces concessions par voie d'échange de portions de concession.

# Ateliers Sainte-Barbe

SOCIÉTÉ ANONYME

**EYSDEN-SAINTE-BARBE (Belgique)**

Tél. : Mechelen S/M 32 — Adr. télégr. : Lagasse-Eysden-Ste-Barbe

## GALES SECHES

Ponts et Charpentes — Pylônes

Ossatures pour Bâtiments et Fours — Réservoirs — Tanks

Grosses Tuyauteries — Caissons

## MATERIEL POUR :

Chemins de fer — Tramways — Charbonnages

Sucreries — Usines à Zinc — Produits Chimiques

Cheminées Métalliques Brevetées

(recommandées contre les gaz corrosifs)

Portes et Portières en tôles soudées à l'arc et au point, et en bois

Traversines métalliques

Couloirs oscillants — Bandes transporteuses

Electrofiltres — Appareils de Dwight et autres

Tours Gay-Lussac — Chambres de Plomb

Directeur-Général : Ed. LAGASSE de LOCHT